

FORMULAIRE D'ECHANGE DES CESU AP-HP EN FIN DE VALIDITE

Conditions d'échange :

- Dès que vos CESU AP-HP arrivent en fin de validité : vous avez jusqu'au **28 février qui suit la date de péremption (cachet de la poste faisant foi)** pour retourner vos CESU AP-HP afin qu'ils soient traités, annulés et reproduits au nouveau millésime. (Par exemple, vous disposez de CESU AP-HP du millésime de l'année N qui arrivent en fin de validité le 31 janvier N+1, vous avez jusqu'au 28 février N+1 pour retourner vos CESU afin de les échanger. Ils seront alors valables jusqu'au 31 janvier N+2).
- Toute demande effectuée après cette date ne sera pas prise en compte.**
- Les CESU AP-HP sont **à retourner impérativement en courrier R.A.R** dans une enveloppe sécurisée, type enveloppe compensée ou kraft renforcée.
- Tout envoi non-parvenu ne pourra engager la responsabilité de CHEQUE DOMICILE.
- Les **nouveaux titres seront adressés à votre domicile** courant avril.

Ce formulaire est à retourner dûment complété et accompagné impérativement de vos titres à :

CTVADOM
Parc des Terres Rouges - BP 80078
51 203 EPERNAY

→ Si vous avez opté pour du **e-CESU**, l'échange se fait **automatiquement**, vous n'avez **aucune démarche** à faire. Cependant, ils ne sont **échangeables qu'une seule fois**.

Bénéficiaire : (* informations obligatoires)

Civilité * Madame Monsieur

Nom * |_____| Prénom * |_____|

Date de naissance * |_____|

Adresse * |_____|

Complément d'adresse * |_____|

Code Postal * |_____| Ville * |_____|

Téléphone* (pour vous joindre dans la journée) |_____|

N° des CESU retournés :

du _____	au _____

Année du millésime échangé : 20 | | | |

Nombre de titres de 5 € = | | | | Nombre de titres de 10 € = | | | |

Nombre de titres de 20 € = | | | | Nombre de titres de 50 € = | | | |

Je demande la reproduction de mes titres périmés au nouveau millésime.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'échanges ci-dessus.

Date : __/__/__

Signature :